EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville est sollicitée par diverses associations clermontoises pour l'obtention de subventions exceptionnelles.

Le solde du crédit est de 5 320 €. Ce crédit peut être également abondé si nécessaire par un virement de crédit interne des comptes « taxes sur les spectacles » , un solde de 34 260 € étant disponible.

IL vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

STADE CLERMONTOIS – Section Escrime **12 000 €**

Le Président de la section Escrime du Stade Clermontois, Alain Choy a proposé un projet sportif afin de développer l'escrime auprès des jeunes qui vise une augmentation des effectifs dans les quartiers sud de Clermont. Des créneaux supplémentaires ont été attribués au Complexe Sportif des Cézeaux. Le projet prévoit également l'achat de matériel spécifique pour l'escrime sans fil indispensable dans le cas d'un usage partagé de la salle.

STADE CLERMONTOIS – Section Athlétisme **8 000 €**

La section Athlétisme du Stade Clermontois a organisé le cross de Volvic le 24 novembre. Pour marquer le cinquantième anniversaire de cette manifestation, Le club a souhaité cette année, renforcer le plateau sportif avec :

- la course Elite avec les meilleurs français et mondiaux
- le Challenge Entreprise (courses par équipes d'entreprises ou organismes) en valorisant la politique départementale athlétique auprès de ces dernières
- l'organisation de courses attractives pour les jeunes
- sensibiliser le plus grand nombre au cross naturel sur le site des eaux de Volvic.

Collectivités sollicitées :
Région : 30 000 €
Département : 30 000 €
Clermont Communauté : 10 000 €
Volvic : 10 000 €

CLUB DES SPORTS CLERMONT – AYDAT **10 000 €**

Ce club a pour vocation la promotion, l'initiation, le perfectionnement, le développement, la compétition des sports nautiques en voile, canoë-kayak, aviron et le ski l'hiver. Afin d'assurer sa pérennité, l'association souhaite obtenir une subvention exceptionnelle de
22 520 € afin de l'aider à remplacer des dériveurs de compétition que son budget de fonctionnement ne lui permet pas.
Le budget du club est de 45 213 €.

SAINT-JACQUES FOOT **3 000 €**

Ce club évolue en Promotion d'Honneur Régionale et souhaite obtenir une subvention exceptionnelle pour la participation aux frais de déplacement de ses équipes pour la saison 2007 - 2008. Il compte sur la vente de calendriers et la pose de panneaux publicitaires pour couvrir la moitié du budget.
La Ville a accordé une subvention de 2 000 € le 27 avril 2007 pour une participation aux frais de déplacements occasionnés lors de la saison 2006 – 2007.

LIGUE D'AUVERGNE DE KARATE **1 000 €**

La ligue d'Auvergne de Karaté a organisé la Coupe de France Seniors de Karaté à la Maison des Sports les 27 et 28 octobre dernier. Elle sollicite une subvention de 3 000 €.
La mise à disposition de la grande salle de la Maison des Sports, la petite salle de Basket ainsi que le salon Guy-Ollier représente une aide de 10369 €.

COMITE D'AUVERGNE DE GYMNASTIQUE **50 000 €**

La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté accueilleront, avec le partenariat de la Région et du Conseil Régional, les Championnats d'Europe de Gymnastique par équipe de Nations, du 4 au 6 avril 2008 à la Maison des Sports.
Le tour de table financier entre les différentes collectivités territoriales aboutit à une participation suivante :

- Ville de Clermont-Ferrand : 50 000 € et la mise à disposition des installations de la Maison des Sports
- Région Auvergne : 60 000 €
- Clermont Communauté : 60 000 €
- Conseil Général : 50 000 € et prestations complémentaires

Une inscription de 50 000 € a été inscrite en DM 2.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2007
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE